

# Conférence régionale à Grattavache

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comptée, a été admis à racheter cette année de service. Il a payé pour ce chef le montant de 46 fr. 20, y compris les intérêts à 4 %.

### Dons et legs.

Comme d'habitude, nous n'avons eu à enregistrer ni don ni legs en 1904. (A suivre.)

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

**La fête des vigneronns à Vevey**, par Edouard Rod, Lausanne, Payot. — Prix : 1 fr.

Dans une brochure de 54 pages, M. Edouard Rod résume l'histoire de la célèbre fête des vigneronns. Cette étude est la reproduction d'un article publié dans la *Revue des deux mondes*, du 1<sup>er</sup> juin 1905. — L'auteur a consulté les travaux de la confrérie et 70 ouvrages ou articles de journaux dont il publie la liste. — La confrérie est placée sous le patronage de saint Urbain et son origine paraît se perdre dans la nuit des temps. La première parade mentionnée dans les archives est celle de 1651. Sauf quelques exceptions, elles se donnent actuellement tous les quinze ou vingt ans. Le livret s'améliore dès 1851. Sciobéret, poète fribourgeois, y a contribué en 1865. Et en 1889, M. Currat a interprété le Rang des vaches. — Dans la représentation de 1819, les comptes indiquent 11,214 livres aux dépenses et 5544 liv. aux recettes. En 1791 : 822 contre 621. — En 1889 : les recettes s'élèvent à 310,000 fr. et les frais à 144,000 fr.

Le livret des fêtes de 1905 est l'œuvre de M. René Morax qui a déjà donné ses preuves lors du centenaire vaudois en 1903 et la musique est confiée à M. G. Boret.

---

## Conférence régionale à Grattavache

---

Les membres du corps enseignant de la Haute-Veveyse sont réunis dans la salle d'école de Grattavache. Ils sont heureux d'y rencontrer M. l'Inspecteur qui vient leur apporter ses précieuses lumières et ses encouragements.

Les leçons suivantes sont à l'ordre du jour :

1<sup>o</sup> Leçon d'histoire sainte aux deux cours supérieurs, on étudie le « Voyage du jeune Tobie. »

2<sup>o</sup> Lecture au cours inférieur par un moniteur, chap. 4, p. 105.

3<sup>o</sup> Exercice écrit de grammaire au cours supérieur : transcrire un texte de la voix active à la voix passive.

4<sup>o</sup> Exercice écrit, pareillement de grammaire au cours moyen : transcrire un texte à la 2<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel

5<sup>o</sup> Leçon de lecture commune aux deux cours supérieurs : Livre III<sup>e</sup> degré : Cours d'eau, page 257.

6<sup>o</sup> Leçon de géographie, encore aux deux divisions supérieures : Le canton de Vaud fait l'objet de la leçon.

7° Pendant que le cours moyen étudie les montagnes de notre canton, le cours supérieur rédige un résumé écrit de la leçon précédente.

8° Exercice d'orthographe au cours inférieur ; cet exercice est suivi d'un devoir écrit approprié.

9° Calcul écrit suivi de la correction au cours inférieur.

La séance fut laborieuse et, nous espérons qu'elle rapportera de nombreux fruits. D'ailleurs, les conférences ont été établies dans ce but. Durant la discussion, les maîtres doivent prendre des notes et, dans leurs classes, ils corrigeront tout ce qui mérite de l'être.

**Critique : Tenue du maître.** — De l'avis de tous, elle est bonne ; bons aussi sont ses procédés. Veillons à ce que notre ton de voix ne soit ni trop haut, ni trop bas. Un ton de voix élevé fatigue et nuit à la discipline. Et puis, quel ton de voix, quelle intonation faut-il alors prendre quand il s'agit de faire acte d'autorité ? N'oublions pas de surveiller, et sans cesse, tous nos élèves. Et nos expressions, nos phrases, veillons-y. Posons des questions claires et correctes toujours.

**Tenue des élèves.** — Travaillons à obtenir une discipline, sinon parfaite, du moins, la meilleure possible. Faisons parler nos élèves à haute voix et distinctement. Le silence et l'activité doivent régner lorsqu'il s'agit de changer de leçons et durant toute la séance.

**Leçon d'histoire sainte.** — Il y avait trop de matière. On aurait dû laisser pour une autre leçon le « Retour du jeune Tobie ».

Il arrive souvent, lorsqu'un maître fait un long exposé, qu'il s'oublie pour ainsi dire, il parle, les minutes coulent, la demi-heure est passée et les élèves n'ont pas été interrogés une seule fois. M. Grandjean n'est pas tombé dans ce travers ; il a interrogé ses élèves. De plus son exposé était clair et précis et il a employé la carte.

**Lecture au cours inférieur** — Le moniteur à qui cette leçon a été confiée, aurait pu mieux remplir sa tâche. Choisissons plusieurs bons moniteurs. Donnons-leur des directions, le temps que nous aurons consacré, je dirai à dresser des moniteurs, ne sera, certes, pas perdu. Et puis, il faut savoir les encourager, les récompenser même, car, ils sont pour nous des auxiliaires précieux.

**Le devoir écrit de grammaire** du cours supérieur a été bien choisi et bien préparé. Lorsqu'il est possible de le faire, n'oublions pas d'envoyer un élève rédiger sa tâche à la table noire. La correction sera toujours plus facile et plus fructueuse. Faisons chaque fois inscrire, dans les cahiers, le titre indiquant la nature du devoir et le mot sur lequel roule la permutation doit être souligné, cela pour attirer l'attention des enfants.

**La leçon de lecture** aux deux cours supérieurs a été assez bien. On aurait pu tirer un meilleur profit de la carte et les mots *alluvions*, *faîte*, n'ont pas été suffisamment expliqués.

**La leçon de géographie** a été intéressante. Un résumé écrit, nécessaire d'ailleurs, est venu classer dans l'esprit des élèves, les montagnes, les vallées, les rivières, etc., du canton étudié.

En quoi consiste cet *exercice d'orthographe* au cours inférieur ? A apprendre à nos jeunes écoliers l'orthographe d'usage, et elle doit s'apprendre comme le livret, comme la grammaire. Le maître choisit dans un chapitre du livre de lecture un certain nombre de mots à étudier et il se trace un plan. Le moment venu de donner sa leçon, il groupera son petit auditoire devant la table noire et : En avant ! Un premier mot sera écrit devant les yeux des enfants, on

attirera leur attention sur la ou les lettres du commencement : *h* dans *homme*, dans *habit*; sur celle de la fin : le *t* dans *défaut*, le *d* dans *grand*; sur celles qui sont au milieu du mot; enfin sur les mille particularités de l'orthographe d'usage de notre belle, mais difficile langue française. Le mot sera épilé, puis effacé, puis de nouveau écrit par un, deux, trois élèves, etc. Nous insisterons sur le radical des mots; l'orthographe des mots dérivés, des mots composés arrivera facilement et graduellement. Un exercice écrit approprié, composé de propositions simples, suivra la leçon orale.

M. Grandjean s'est très bien tiré d'affaire et nous l'en louons.

M. l'Inspecteur a fait circuler parmi les maîtres, pendant la séance de la classe, un cahier dans lequel il a rédigé toute une série d'exercices tant de rédaction que d'orthographe et de grammaire tirés du livre de lecture 1<sup>er</sup> degré. Les maîtres ont pu en prendre connaissance et ils ne manqueront pas d'en faire leur profit. A Monsieur l'Inspecteur, nos plus chaleureux remerciements.

Divers avis, dont chacun de nous a pris bonne note, sont encore donnés, et la séance est levée.

D. G.

---

## Chronique scolaire

---

**Tessin.** — L'assemblée générale de l'Union suisse des maîtres de dessin et de l'enseignement professionnel aura lieu à Lugano, les samedi et dimanche, 5 et 6 août prochains. Voici les principales questions qui seront traitées dans la séance d'étude du samedi : 1<sup>o</sup> Réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles moyennes suisses; 2<sup>o</sup> Les examens d'apprentis et les cours professionnels dans leur activité réciproque; 3<sup>o</sup> Rapport de la Commission spéciale chargée de l'examen du projet du plan normal d'enseignement dans nos cours professionnels; 4<sup>o</sup> Rapport de la Commission spéciale sur la question du livre de lecture pour les cours professionnels. M. Léon Genoud est rapporteur de la 2<sup>me</sup> question avec M. Werner Krebs, secrétaire à Berne.

**Fribourg.** — *Examens.* — Du 26 au 28 juillet ont eu lieu à Fribourg, sous la présidence de Mgr Esseiva, membre de la Commission des Etudes, les examens de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires françaises du canton. Les candidats étaient au nombre de 35, soit 12 aspirants et 23 aspirantes.

*Cours normal de lingerie.* — A la suite d'un cours normal de lingerie, donné à Lausanne, un diplôme a été délivré à M<sup>lle</sup> Lucie Gremaud, inspectrice des travaux féminins (Fribourg). Nos félicitations.

— Nous avons reçu les catalogues pour l'année 1904-1905 et les programmes pour la prochaine année scolaire du *Collège Saint-Michel*, du *Pensionnat de Sainte-Ursule*, à Fribourg, du *Theresianum* d'Ingenbohl et de l'*Institut du Sacré-Cœur* à